

Nomination d'un délégué laïque

Assemblée annuelle du Congrès général 2025

Selon la *Constitution générale et Règlements*, à l'Article 8.1.3, les églises locales ont la possibilité de nommer des délégués laïques tel que stipulé ci-dessous :

8.1.3 Délégués laïcs dûment nommés de toute assemblée affiliée.

Chaque assemblée locale affiliée aux Assemblées de la Pentecôte du Canada peut nommer et envoyer un (1) délégué laïque à chaque Congrès général. Les églises comptant plus de 200 membres ou plus sont autorisées à envoyer un deux (2) délégués. Pour chaque tranche supplémentaire de 100 membres officiels actifs inscrits à la liste des membres de l'assemblée locale, l'église peut envoyer un (1) délégué supplémentaire. Ces délégués doivent être des membres remplis de l'Esprit, en règle de l'assemblée.

Les délégués laïques ne peuvent être des titulaires de lettres d'accréditation ou des conjoints de titulaires de lettres d'accréditation ayant droit de vote.

Les délégués laïques doivent présenter une lettre d'autorisation du secrétaire du comité de l'église au secrétaire du Congrès.

Au Secrétaire-trésorier général:

Selon l'Article 8.1.3, nous certifions que la personne suivante est membre de l'assemblée locale et est dûment nommée en tant que délégué laïque pour représenter cette assemblée locale à l'assemblée annuelle du Congrès général à Mississauga (Ontario). (La signature du secrétaire du comité sur ce formulaire, ou sur une lettre de nomination présentée au moment de l'inscription, et qui indique clairement le nom de l'assemblée affiliée et le nom du délégué laïque, constituera une autorisation de l'assemblée locale à inscrire la personne nommée en tant que délégué laïque.)

Nom du membre dûment nommé de cette assemblée locale

*Veuillez remplir le formulaire d'inscription du délégué laïque y compris les renseignements personnels inclus sur ce formulaire.

Nom de l'assemblée affiliée

Adresse postale

Téléphone

Nombre de membres officiels (selon le RAVE 2024)

Signature du (de la) secrétaire du comité

Date

Veuillez renvoyer ce formulaire à la registraire du congrès, sharon.thomson@paoc.org. Le lien pour inscrire votre ou vos délégués laïques au congrès est : <https://paoc.org/fr/événements/assemblée-générale-annuelle-2025>. Si vous éprouvez des difficultés avec l'inscription en ligne, veuillez contacter notre bureau au 905-542-7400, poste 2217 pour la registraire du congrès.